



Inauguration officielle de la Cité de la sécurité sociale (15.06.2023)

En date du 15 juin 2023, Claude Haagen, ministre de la Sécurité sociale, et Alain Reuter, président du Fonds de compensation commun au régime général de pension (FDC), en présence de Lydie Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, des présidents et directeurs des organismes de la sécurité sociale et des architectes du projet, ont procédé à l'inauguration officielle de la nouvelle Cité de la sécurité sociale.

La Cité de la sécurité sociale, construite par le FDC et qui en reste le propriétaire, est un complexe architectural moderne et fonctionnel situé au cœur de la ville de Luxembourg.

Regroupant les principaux organismes de la sécurité sociale (Administration d'évaluation et de contrôle de l'assurance dépendance (AEC), Contrôle médical de la sécurité sociale (CMSS), Caisse nationale de santé (CNS), Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) et l'Association d'assurance accident (AAA)), ce nouveau bâtiment favorise une collaboration étroite et efficace entre les différents acteurs.

L'ouverture de la Cité de la sécurité sociale représente un tournant majeur dans l'histoire de la sécurité sociale du Luxembourg. L'ancien bâtiment de l'Office des assurances sociales était devenu trop petit pour les quelques 1000 employés et ne permettait plus de répondre aux besoins changeants des organismes. Construit en 1984, ce bâtiment avait déjà été agrandi et avait atteint ses limites d'une part, en termes d'espace, et d'autre part, en vétusté.

Le nouveau bâtiment offre plus de 52.000 mètres carrés - la surface disponible s'est ainsi doublée par rapport aux anciens locaux - et permet de mieux recevoir les personnes protégées avec des guichets plus accueillants et une salle d'attente de 220 places assises. Par sa proximité avec la gare de Luxembourg, l'accès est également facilité pour les assurés venant des quatre coins du pays.

« Ce bâtiment de la 1ère phase de la Cité de la sécurité sociale représente une étape importante pour le Fonds de compensation, non seulement par l'envergure du projet mais aussi par la qualité de construction et la flexibilité qu'elle offre aux administrations et institutions » a commenté le président du Fonds de compensation, Alain Reuter.

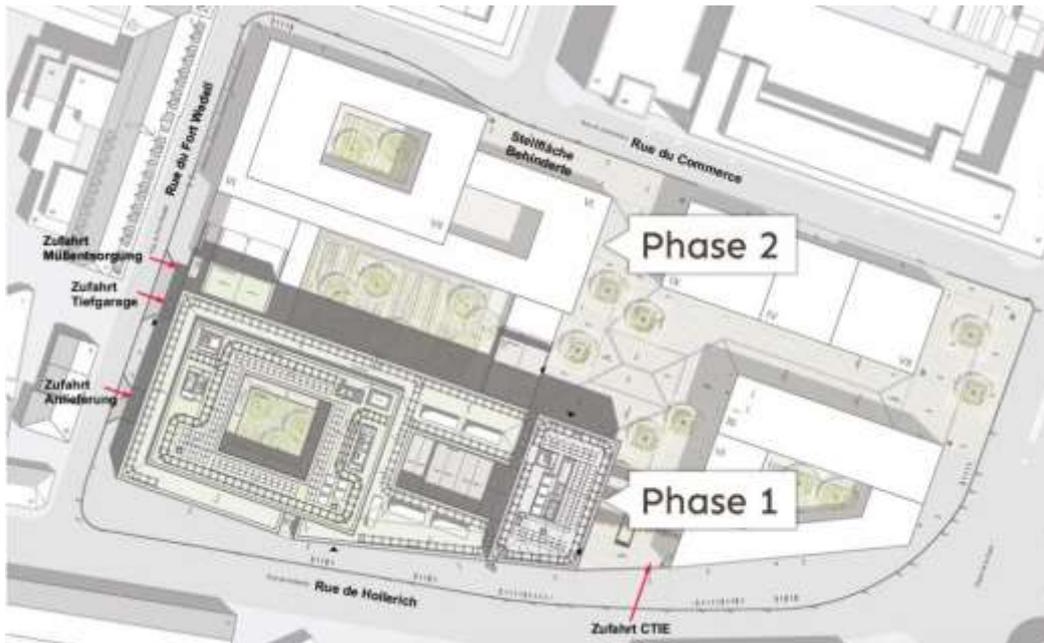
La cérémonie d'inauguration a également été l'occasion de reconnaître le travail et l'engagement des agents de la sécurité sociale, qui œuvrent au quotidien pour garantir la protection sociale de tous les assurés.

« La construction de la Cité de la sécurité sociale était nécessaire afin d'améliorer l'accueil des personnes protégées et de permettre aux agents des institutions et des administrations d'accomplir leur tâche dans des conditions adaptées aux nouveaux modes de travail. Je tiens à remercier tout particulièrement, le Fonds de compensation pour la réalisation de ce projet de grande envergure » a déclaré, le ministre de la Sécurité sociale, Claude Haagen, lors de la cérémonie d'inauguration.



LE PROJET DE LA CITÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le projet de la Cité de la sécurité sociale est divisé en deux phases. Avec l'achèvement de la première phase en mai 2023, la deuxième phase de construction de la Cité de la sécurité sociale sera lancée en automne 2023. Ce deuxième bâtiment aura une surface locative de 18.500 m² et accueillera la Caisse nationale d'assurance pension, la Caisse pour l'avenir des enfants et le FDC.



Plus d'informations sur le projet architectural sur <https://fdc.public.lu/fr/strategie-investissement/allocation-strategie-fdc/cite-de-la-securite-sociale.html>



QUELQUES FAITS INTÉRESSANTS SUR LE BÂTIMENT INAUGURÉ :

Bâtiment flexible offrant au minimum 1.230 postes de travail

18 guichets pour l'accueil des assurés, salle d'attente de 220 places assises

Centre de conférence avec salle polyvalente pour environ 150 personnes

Certification environnementale BREEAM « excellent »

Installation photovoltaïque et installation solaire thermique en toiture

Période de la construction : de mars 2019 à décembre 2022

Nombre d'ouvriers au chantier : jusqu'à 450 travailleurs

Maître de l'ouvrage

Fonds de compensation commun au régime général de pension

Maîtrise d'œuvre

Architecte :

- Architecture et Environnement (Luxembourg)
- BLK 2 Böge Lindner K2 Architekten (Hamburg)

Ingénieur en génie civil :

- INCA Ingénieurs-conseils Associés s.à r.l. (génie civil)
- Schroeder & Associés S.A. (infrastructures)

Ingénieur en génie technique : Jean Schmit Engineering s.à r.l.

Concept énergétique : SORANE S.A. (Suisse)

Expert en façades: Emmer Pfenninger Partner AG (Suisse)

Expert en sécurité incendie: Phoenix Consult GmbH (Allemagne)

Expert en éclairage: Andres Lichtplaner (Allemagne)

Bureau de contrôle technique : Organisation Gestion et Contrôle (OGC) S.A.

Organisme agréé : SECOLUX a.s.b.l.

Coordinateur sécurité santé : D3 Coordination S.A.



Surfaces et volume

Surface totale brute (sous-sols + hors sol) du bâtiment: 52.197 m²

Surface construite brute (hors sol) du bâtiment: 37.333 m²

4 sous-sols et 10 étages hors sol

Coût du projet

Budget voté par le Fonds de compensation : EUR 158.700.000,- TTC

Dates-clés

Période de la construction : de mars 2019 à décembre 2022

Mise en service prévisionnelle : décembre 2022